

**CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS ET MISE A JOUR
DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS**

Le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Ainsi, Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal :

- de la nomination d'un directeur périscolaire, adjoint technique territorial stagiaire à temps complet,
- de la nomination d'un agent administratif et comptable, adjoint administratif territorial stagiaire, à temps complet,
- du recrutement d'un agent d'entretien des espaces verts, adjoint technique titulaire, à temps complet,
- de l'augmentation du temps de travail d'un agent périscolaire, adjoint technique à temps non complet 21/35h,

Il y a lieu de créer les postes, modifier et/ou supprimer les anciens postes occupés correspondants.

Suivant l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois concernés,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE la modification du tableau des emplois et des effectifs suivant la création, modification et/ou suppression de ces postes,
- AUTORISE Le Maire à recruter les agents titulaires et contractuels sur les postes présentés, dans les cadres d'emplois définis,
- DIT que la rémunération de ces agents s'effectuera sur la base de leur dernière situation administrative,
- DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de ces agents titulaires sont prévus au budget,

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL

ANNEXE DELIBERATION CREATION EMPLOIS DU 11 DECEMBRE 2025

Création/suppression/ modification	Emplois	Grades	Statut	temps de travail	Date d'effet	Evènements
modification	Agent administratif et comptable	Adjoint administratif	Stagiaire	TC	01/01/2026	nomination stagiaire
modification	Directeur périscolaire	Adjoint technique	Stagiaire	TC	01/01/2026	nomination stagiaire
modification	Agent d'entretien des espaces verts	Adjoint technique	Titulaire	TC	01/01/2026	fin de contrat / recrutement
création	Agent périscolaire	Adjoint technique	contractuel	TNC 21/35h	01/01/2026	augmentation temps de travail